

L'écho du Cedapa

L'information technique pour gagner en autonomie

« Le bon sens ! »

Depuis très longtemps on cherche à distinguer le vrai du faux et faire que la diversité de nos opinions soit respectée.

Ceci est encore plus vrai aujourd'hui et les élections municipales nous le démontrent. Nos futurs Maires et conseillers auront bien du mal à faire comprendre à leurs concitoyens que les paysans de leur commune sont en danger.

En effet, les terres agricoles disparaissent à chaque PLU (Plan Local d'Urbanisme), tout comme le nombre de paysans. Les fermes grossissent et l'industrialisation se poursuit avec ses conséquences qu'il faudra expliquer à nos concitoyens et aux générations futures.

L'exemple aujourd'hui est la ZNT (Zone de Non Traitement) qui fait polémique dans toutes les communes : «*On ne sait pas tout et on ne nous dit pas tout!*».

Chacun d'entre nous en est pourvu : «Le bon sens». Il faudra que, tous ensemble, nous retrouvions la raison qui est naturellement égale à tous les hommes et les femmes de ce monde. D'où l'importance d'une société solidaire, prête aux changements climatiques, sociaux et économiques qui nous attendent.

En effet, au quotidien les différents groupes menés par les Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural sont là pour retrouver «Le Bon Sens Paysan».

Fabrice Charles, administrateur du CEDAPA

Dossier :

4 ans de réflexions et de travail sur la santé animale au CEDAPA



Une année de pâturage au GAEC Trégor Holstein



Pour le deuxième numéro de l'année, l'Echo du CEDAPA vous propose de suivre Céline et Jean-Jacques Le Ru, nouveaux adhérents du Cedapa dans la préparation de la mise à l'herbe et l'aménagement du parcellaire, pour optimiser le pâturage de leur ferme.

Aménagement du parcellaire

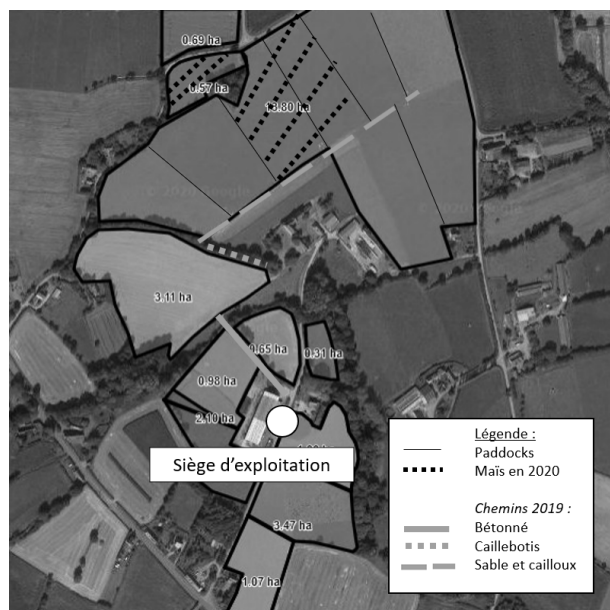
« Nous avons 28 ha d'accessibles, dont 25 ha en herbe, ce qui fait 23 ares / VL. 3 ha sont en maïs pour renouveler les pâtures tous les 6-7 ans. Il y a peu d'accessibles, donc la priorité, c'est vraiment le pâturage sur cette surface dédiée aux vaches laitières. Cet été, des chemins ont été refaits : 100m à la sortie de la stabulation ont été bétonnés, c'est la sortie principale, elle doit être praticable. Nous les avons faits nous-même et nous en avons eu pour 300 € de ciment, 850 € de gravillons et 500 € de location de pelle. Nous avons également refait 300 m de chemins avec des caillebotis pour cochon que nous avons récupérés. 600 m qui desservent 17 ha de pâtures, soit 10 paddocks, ont été faits de cailloux et de sable. Les cailloux ont été récupérés, le sable nous a coûté 1500 € et à cela s'ajoute 400 € de pelle et 200 € de location de cylindre. L'hiver dernier, les accès étaient impraticables, les vaches n'auraient pas pu être dehors, alors que cette année, elles sont rentrées fin octobre mais sont sorties régulièrement quelques heures par jour quand la météo le permettait. Ça pâturait ! Ça nous a permis de valoriser l'herbe qui était encore disponible ! » commentent Céline et Jean-Jacques.

Les paddocks font en moyenne 1.5 ha pour une durée de 2 jours de pâturage, avec des rendements moyens à 9 t/ha. « Quand on refait les clôtures, nous avons tendance à faire des paddocks plutôt de 1 ha pour une durée de 1.5 jour. Ça permet de ne pas pénaliser la repousse au bout du 2e jour et de gagner en temps de retour » précise Céline qui avait refait toutes les clôtures et tout le réseau d'eau à son installation en 2015. « Le réseau d'eau, c'est essentiel pour faire pâturer ses vaches, on ne perd pas de temps avec la tonne à eau, c'est un vrai confort de travail. Tout a été aménagé sur le site des vaches et celui des génisses aussi ». Céline et Jean-Jacques souhaitent maîtriser parfaitement la pousse de l'herbe « On a acheté un herbomètre avec le voisin, qui est en système herbager. Nous allons mesurer précisément les pousses d'herbe pour éviter le surpâturage et optimiser les rendements. Cela permettra d'échanger avec lui sur la gestion de l'herbe ! Nous avons même défini une parcelle pilote sur l'exploitation pour mesurer tous les 2-3 jours la pousse au printemps, en plus du suivi régulier sur l'ensemble de notre accessible. »

Les objectifs

Jean-Jacques précise « On rêverait d'avoir 100 ha d'accessibles ! Avec la pression foncière aux alentours et quatre fermes laitières à moins de 1 km les

unes des autres, c'est très dur d'avoir de l'accessible. Quelques échanges parcellaires ont été réalisés, on peut encore en faire d'autres, c'est l'objectif à moyen terme. ». Céline complète : « Nous avons beaucoup d'annuités pour l'instant, 100 000 €, l'installation est encore récente, on ne peut pas se permettre de prendre de gros risques. Mais à l'avenir, nous envisageons de diminuer le troupeau à 80 vaches. Ça nous permettrait de réduire la charge de travail et d'augmenter la part d'accessible par vache. La fermeture du silo de maïs au printemps serait alors envisageable. Un des objectifs à court terme, c'est aussi de modifier l'alimentation des génisses et de maximiser la part de pâturage dans leur ration pour un vêlage à 24 mois ».



1000 m de chemins ont été refaits pour optimiser le pâturage sur l'accessible

La ferme en 2019

3 UTH (2 associés et 1 salarié, embauché suite au départ en retraite de la mère de Céline en décembre 2019)

108 ha de SAU, 28 ha accessibles, terres portantes à bon potentiel, dont 25 ha en herbe : 23 ares/VL
43 ha de prairies, 43 ha de maïs, 18 ha de blé et 4 ha de colza grain.

Chargement : 1.98 UGB/ha

110 VL Prim' Holstein. 8 676 L produits/ VL – 1 057 000 L de lait vendus

Cout alimentaire 2018 : 77 € / 1000 L

EBE / 1000 L : 153 €/1000L

Mélange RGA-TB majoritairement, sauf une zone séchante de 3 ha avec : pâturin, fléole, TB, dactyle et fétuque

Morgane Coulombel, animatrice CEDAPA

> L'équipe du CEDAPA



Hélène Coatmelec reprend le poste d'Amaël Samson

De retour en Bretagne après avoir occupé un poste d'animatrice filières lait et viande en Île-de-France, j'ai pour mission la réalisation de plans de fumure et déclarations PAC au sein d'une coopérative. Désormais, c'est avec motivation et un intérêt prononcé pour un monde agricole et rural breton dynamique que je rejoins l'équipe du CEDAPA. Je poursuivrai l'accompagnement individuel et collectif des agriculteurs ainsi que la réalisation d'études sur les performances économiques des systèmes herbagers.

> Prochaines formations

Initiation au parage des bovins: Programme: les différentes maladies du pied, réalisation d'un parage d'urgence, travailler en sécurité, contention et posture.

Maitriser le risque de mammites sur son élevage: apports théoriques et échanges sur les bonnes pratiques, étude de cas.

Maitriser la période du tarissement en élevage laitier: apports théoriques et échanges sur les bonnes pratiques, étude de cas.

Contention animale en élevage allaitant: apports théoriques sur le comportement des animaux et la contention, application pratique: approcher et attacher, réaliser un licol bucal. Avec l'intervention de Marcel Jolivel, éleveur de Limousine et formateur.

Croisements laitiers: Sélection par voie femelle, intérêts du croisement, choix des races, choix des taureaux. Avec l'intervention d'Erwan Le Roux, éleveur formateur.

Déterminer la flore des prairies permanentes: Avril 2020. Sur le terrain, détermination, intérêts de la flore pour l'alimentation et pour la biodiversité, évolution des milieux prairiaux et état de conservation. Avec l'intervention de Bernard Clément, botaniste.

Comprendre le fonctionnement de son sol et adapter ses pratiques. 9 mars et 16 avril 2020, à Tressigneaux. Programme: apports théoriques sur le fonctionnement du sol en lien avec les pratiques agricoles, méthode de diagnostic de sol, identification des déséquilibres, techniques d'amélioration, étude de cas sur le terrain.

D'autres formations sont proposées, n'hésitez pas à contacter le CEDAPA pour avoir notre catalogue de formations 2020: **02.96.74.75.50**

> Voyage d'étude en Angleterre

Le CEDAPA organise un voyage d'étude au sud de l'Angleterre du 13 au 19 septembre 2020. Au programme: visites de fermes, d'institut de recherche, d'usine de fabrication de matériel, temps libres. Thématiques: filière lait, gestion du pâturage, vèlages groupés, croisements, diversification des ateliers...

Inscriptions et renseignements auprès de Morgane et Maxime.

Annonces

Vend ferme

A Treogan, ferme de 36 ha tout en herbe sans matériel ni cheptel à reprendre avec une maison d'habitation.

Stabulation de 500 m² : 2 aires paillées, cornadis et couloir de contention.

Un poulailler de 1980 de 1000 m² en production de poulettes oeufs de consommation en libre.

Un hangar à fourrage de 450 m² avec un box aménagé pour bovins avec cornadis.

2 anciens poulaillers de 800 et 600 m² servant de stockage.

Contact: mr JULIEN Raoul
02.96298122 ou 07.86.07.21.62

Recherche ferme

Recherche exploitation laitière avec parcellaire groupé et à potentiel herbager.

Contact: Sidaner David
06.86.03.63.39

Rejoignez-nous sur Facebook !



Facebook.com/CEDAPA

Les vèlages groupés d'automne au GAEC du Perray



Didier et Sylvie sont installés en vaches laitières à Loscouët sur Meu. Les vèlages sont regroupés à l'automne depuis 2003, avec fermeture de la salle de traite en août.

L'historique de la ferme

Installé depuis 1981 sur 17 ha, Didier Motais a développé sa ferme laitière avec Sylvie son épouse, arrivée en 1994. Clément, leur fils, rejoint le GAEC en 2017, après la reprise d'une ferme voisine de 42 ha. Aujourd'hui, la ferme possède 125 ha pour 130 vaches laitières Montbéliardes et un atelier de porcs d'engraissement. Toutes les génisses sont élevées sur la ferme.

Au début des années 2000, Didier et Sylvie choisissent de remplacer leur vaches Prim'holstein par des Montbéliardes. A la même période, ils augmentent la surface en herbe pour passer en système pâturant, ils cultivent alors 83 ha d'herbe, dont 65 ha accessibles.

« Nous avons profité de tout ce changement de système, pour mettre en place les vèlages groupés d'automne, l'objectif était de trouver une période plus calme en travail et de pallier les périodes de pâturage difficiles en saison sèche. Une partie de nos prairies autour de la ferme sont hydromorphes et très séchantes l'été » commente Didier.

Comment vous y êtes-vous pris pour passer en vèlages groupés d'automne ?

« A l'occasion du changement de race, nous avons regroupé les IA en trois étapes :

1- Synchronisation des chaleurs par l'implantation d'hormones dans l'oreille (2001).

2- Retardement des IA sur les vaches décalées.

3- Ventes en lait ou réforme des vaches non pleines à la période voulue. »

Au début le taureau permettait de recaler les vaches en retard. Les résultats étant irréguliers, Didier et Sylvie remplacent le taureau par des IA, réalisées par Didier. Les IA commencent le 24 novembre et se terminent le 31 mars.

« Notre objectif est d'avoir 100 % des vèlages entre le 1er septembre et le 30 novembre. Depuis 2003 nous fermons la salle de traite 1 mois en août. En 2019, nous avons réalisé 83 % de l'objectif des vèlages entre septembre et novembre » commente Didier.

Quels sont pour vous les avantages et inconvénients du système ?

« Pour nous les avantages sont : la fermeture de la salle de traite en août, une meilleure organisation du travail en période de reproduction et de vèlages, un volume plus important de lait vendu au prix élevé en hiver, une facilité pour gérer le pâturage en période sèche et des résultats économiques sur 16 ans de pratique en vèlages groupés d'automne (VGA) très satisfaisants (Voir encadré).

En revanche le système impose une charge de travail et une rigueur très importante pendant 4 mois, pour gérer les vèlages et la reproduction. Il faut aussi pré-

voir un stock de fourrages plus important pour l'hiver, donc un coût plus élevé. L'élevage des génisses demande aussi d'être rigoureux sur les croissances pour préparer les animaux à un vèlage à 2 ans, sinon elles font une année de plus et ça coûte cher. Ce système impose un taux de réforme important, au moins à la mise en place. »

Comment voyez-vous l'avenir avec ce système ?

« Avec l'arrivée de Clément, nous avons beaucoup investi, une nouvelle stabulation, un roto de traite de 26 places » précise Didier. « Nous réfléchissons à reprendre la traite toute l'année, ce qui permettra de moins réformer de vaches en lait qui sont décalées, de mieux optimiser les investissements et de créer un emploi supplémentaire en embauchant un salarié. Mais nous maintiendrons les VGA, qui sont plus cohérents avec les besoins du marché. Les différences de prix du lait hiver/été risquent de s'amplifier, tout du moins en bio. »

Un groupe de travail au CEDAPA

En 2019, un groupe de travail sur les vèlages groupés d'automne s'est créé au CEDAPA. Il compte une dizaine de fermes et a pour objectif de travailler en collectif sur différentes thématiques : le choix des races, la gestion de la reproduction et les croisements, etc. Le groupe reste ouvert, si vous êtes intéressés, il est possible de l'intégrer.

La ferme en chiffres

En conversion bio depuis 1 an. - MAE SPE 18/65

3 UTH depuis 2017

125 ha SAU - terres argilo-limoneuses, dont 20 ha hydromorphes.

Assolement : 91 ha de prairies, 17 ha de maïs (épis depuis 2019), 17 ha de céréales.

130 VL Montbéliardes + 40 génisses élevées/an.

lait produit / VL: 5878 L

Taux de réforme : 15-20%

Porcs : 330 places post sevrage + 550 places engraissement

Lait vendus (2019) : 560 000 L prix moyen: 359€

Laiterie : Lactalis

Coût alimentaire : 70 € / 1000 L

EBE : 288 € / 1000 L - (atelier porc = 5% de la MB)

Ration d'hiver génisses :

0 à 1 an = Sevrage à 4 mois, puis foin de luzerne + aliment type VL bio, pâturage.

De 1 an à vèlage (2 ans) = enrubannage qualité moyenne (faible teneur en MAT) + 0.7 kg de triticales aplati.

Ration d'hiver VL :

1/3 ensilage maïs, env. 6kg (épis depuis 2019).

2/3 ensilage d'herbe.

1.3 kg de correcteur azoté (soja)

Olivier Josset, adhérent du CEDAPA

4 ans de réflexions et de travail sur la santé animale au CEDAPA

Un groupe de 10 éleveurs de bovins lait s'est réuni dès 2015 pour améliorer leur autonomie sur des questions de santé animale. Un projet financé par la région Bretagne a donc été initié en 2016 avec pour objectif de construire un outil qui simule des échanges de groupe pour améliorer l'autonomie des éleveurs laitiers sur des questions de santé animale. En voici le bilan.

Le constat de départ

Les répercussions sanitaires et environnementales liées au développement croissant d'antibiorésistances pousse le gouvernement à réagir. Un plan Eco-antibio a été mis en place en 2012-2017 et reconduit en 2017-2021 pour réduire l'usage d'antibiotiques au sein des fermes françaises. De nombreux éleveurs se sont ainsi formés à l'utilisation de méthodes alternatives pour traiter la majorité des pathologies d'élevage. Cependant, un constat fort ressort : « Pendant les journées de groupe auxquelles nous participons, les échanges entre éleveurs mettent en avant de nombreuses pratiques absentes des ressources bibliographiques ou des discours de nos conseillers ». Un groupe du CEDAPA de 10 éleveurs a ainsi travaillé pendant 4 ans dans l'objectif de collecter un maximum de retours d'expériences et de recenser les pratiques mises en place par un panel d'éleveurs ayant de bons résultats sanitaires. « Chaque éleveur a un capital d'expériences. Il faut réussir à mettre en relation tout ce qu'on fait les uns et les autres, tout ce qu'on connaît pour pouvoir se compléter. En sortant d'une formation on pense avoir tout compris et quand on se retrouve seul sur notre exploitation, on ne sait pas toujours quoi faire... Dans ces moments, on aimerait bien avoir l'avis d'un groupe pour savoir ce que les uns et les autres feraient ». Le résultat de ce travail de groupe est la création d'un outil d'aide à la décision.

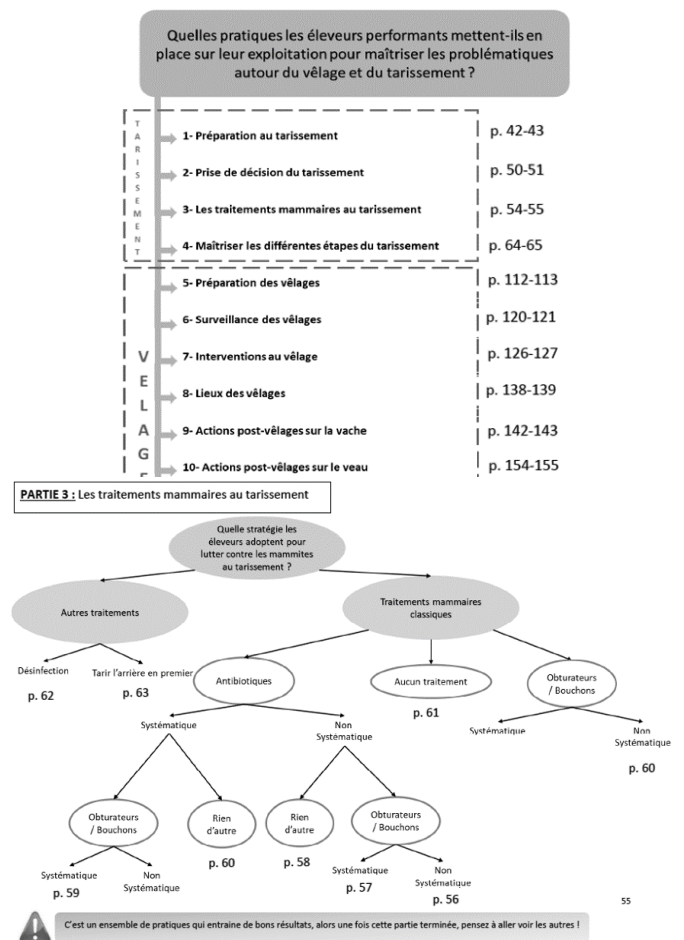
Créer un outil pour améliorer l'autonomie des éleveurs sur des questions de santé globale :

Les objectifs de cet outil :

Face à une problématique posée, les conseillers et OAD (outil d'aide à la décision) actuels tendent à proposer une seule et unique solution aux éleveurs. Or, l'objectif de ce nouvel outil n'est pas de proposer une « solution miracle ». Pour un éleveur seul sur son exploitation, l'outil permet de simuler un échange de groupe à partir d'une problématique. Il propose une série de solutions et de témoignages et l'éleveur sélectionne librement l'une ou l'autre des solutions. Toutes les pratiques sont issues d'enquêtes réalisées auprès de 24 éleveurs ayant de bonnes performances sanitaires globales. Ils ont été sélectionnés selon 3 critères majeurs : absence de pathologies, faibles frais vétérinaires, niveau de maîtrise des méthodes alternatives.

Présentation de l'outil :

L'outil se présente sous forme d'une association de plusieurs livrets.



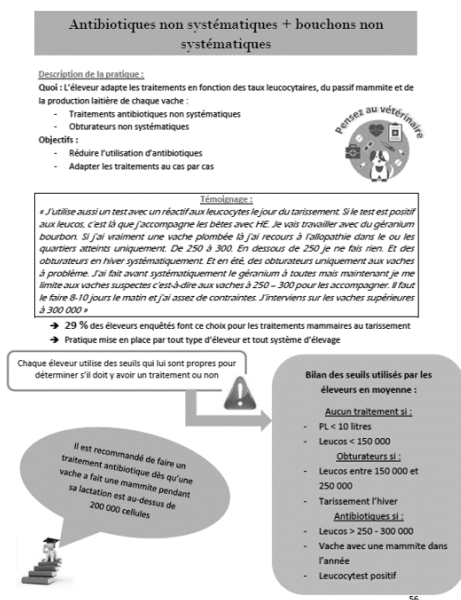
Le premier livret réalisé est centré sur la maîtrise du vêlage et du tarissement

Les éleveurs porteurs du projet sont tous partis d'une remarque commune : « Si on maîtrise l'équilibre énergétique de ces animaux pendant les différentes périodes de l'année, on évite une très grosse partie des problèmes sanitaires sur l'exploitation. ». Un premier livret fait donc office de prérequis pour identifier et comprendre comment maîtriser cet équilibre énergétique au cours de l'année.

Le niveau de maîtrise de la santé globale d'un troupeau nécessite de contrôler un ensemble de facteurs qui permettent de réduire les risques d'apparition de pathologies, et ceci dans chacun des ateliers de l'élevage : maîtriser le risque mammites, la période du tarissement, le risque de boiteries, l'élevage des

génisses... Un livret sera réalisé pour chacun des thèmes en lien avec la santé des troupeaux. Le premier livret réalisé et disponible est centré sur la maîtrise du vêlage et du tarissement. Chaque livret sera présenté de la même façon :

- Partie 1 : Synthèse bibliographique sur le sujet. L'objectif est de comprendre les mécanismes biologiques en jeu ainsi que les facteurs de risque.
- Partie 2 : A partir d'une question, l'utilisateur évolue au sein de différentes arborescences pour aboutir à une liste de solutions possibles. A partir de cette liste, l'éleveur sélectionne la pratique qui lui semble la plus intéressante. Il est alors dirigé vers une « fiche pratique » où il trouvera : une description de la pratique, le pourcentage d'éleveurs à mettre en place cette pratique, des témoignages, des apports bibliographiques ainsi que des points d'attention. A partir de ce moment, soit l'éleveur est satisfait de cette proposition, soit il se redirige vers une autre « fiche pratique ».



Fiche pratique

Tester l'efficacité des huiles essentielles pour traiter les problématiques de non-délivrances et de métrites en élevage laitier :

Cette expérimentation a mobilisé 27 exploitations laitières des Côtes d'Armor. Ce protocole s'est avéré très efficace avec près de 84 % de réussite contre les métrites et près de 91 % de réussite pour traiter les non délivrances. De plus, ce protocole s'est avéré plus avantageux que les traitements conventionnels d'un point de vue économique (3.5 fois moins cher pour les non-délivrances et entre 11 et 25 fois moins cher pour les métrites).

Le groupe de travail :

- 8 éleveurs des Côtes d'Armor et 2 du Finistère.
- Des systèmes allant du hors-sol au tout herbe.
- 4 ans de travail, 3 à 5 rencontres par an.
- De nombreuses thématiques abordées au cours

des rencontres : non-délivrances, métrites, tarissement, vêlages, mammmites, frais vétérinaires

• 100 éleveurs sondés.

• 24 éleveurs enquêtés.

Un projet, de nombreux partenaires :

Ce projet a permis de créer et mobiliser un réseau dense d'acteurs dans le Grand Ouest. Pour la construction de l'outil, le CEDAPA a travaillé en compagnie du GERDAL (Groupe d'Expérimentation et de Recherche : Développement et Actions Locales) et de l'ESA d'Angers (Ecole Supérieure d'Agricultures). Nous avons également participé à différentes expérimentations avec l'ADAGE (35) ou d'autres CIVAM.

Suite à nos différents projets, plusieurs vétérinaires ont contacté le CEDAPA pour échanger sur nos résultats d'expérimentations et sur les objectifs de nos outils.

L'outil du CEDAPA est complémentaire à l'outil de diagnostic sanitaire « Panse-Bêtes », issu d'un projet national impliquant de nombreux partenaires. Plusieurs ponts semblent envisageables avec ces différentes structures.

Enfin, le CEDAPA participe depuis 2015 à des journées d'échanges entre animateurs ayant des actions en santé animale. Ces journées ont permis d'aboutir à la création de fiches techniques sur l'animation de journées en santé animale en partant de l'approche globale. De plus, le Réseau CIVAM est intéressé par l'outil issu de ce projet. Une communication à l'échelle nationale semble donc envisageable.

Les suites à ce projet :

L'objectif du groupe porteur est de prolonger les actions en santé animale. Les prochains objectifs du groupe sont donc de :

- Communiquer sur l'outil et le diffuser à grande échelle,

- Etendre l'outil à d'autres thématiques de santé,

- Créer un outil informatique et une application mobile à partir des différents livrets pour simplifier et généraliser l'utilisation de cet outil.

Disponibilité de l'outil :

L'outil sera disponible à la vente à l'automne 2020 et une journée ouverte de présentation à l'échelle départementale sera réalisée cet été.

Un atelier spécifique santé animale sera présent dans chacune des portes ouvertes du CEDAPA pour l'année 2020.

Vous êtes intéressés ! Venez rejoindre cette dynamique ! Contactez Maxime au 02 96 74 75 50 ou par mail : maxime.cedapa@orange.fr

Maxime Lequest, animateur CEDAPA

Des éleveurs d'ovins bretons au Pays de Galles

Intéressés par l'expérience des Gallois dans l'élevage ovin, dix éleveurs bretons accompagnés d'Agriculture paysanne et du Cedapa, ont passé une semaine au Pays de Galles en novembre 2019. Ils ont ainsi découvert les pratiques locales autour de l'élevage à l'herbe, de la sélection génétique et de la mise en marché des agneaux. Le choix de la destination s'est fait naturellement, la tradition de l'élevage ovin est ancienne et reconnue et le contexte pédoclimatique est proche de celui de la Bretagne. Ainsi, les différents référentiels utilisés peuvent être appliqués chez nous. La production d'agneaux est calée sur la pousse de l'herbe et la plupart naissent au printemps comme chez Rhydian Glyn.

Des brebis dehors toute l'année

Installé hors cadre familial depuis une dizaine d'années, Rhydian Glyn élève des brebis sur une ferme de 240 ha. Toutes ses terres sont en location, la moitié en « montagne » l'autre moitié sur « collines mécanisables ».

Une partie de ses 850 brebis Welsh est conduite en pure pour son renouvellement et il vend 230 agnelles de sélection par an. L'autre partie du troupeau est croisée avec des béliers Beltex et Aberfield pour la vente d'agneaux de boucherie. Son système repose sur une seule période d'agnelage par an, fin mars.



Rhydian Glyn élève des brebis sur une ferme de 240 ha

Agnelages en plein air

Les brebis sont échographiées en décembre. Elles sont allotées en fonction du nombre d'agneaux qu'elles portent. Les simples sont sur pâtures et complémentées avec de l'enrubannage apporté directement au champ. Les doubles sont conduites au fil sur des parcelles de plantes fourragères, comme le rutabaga, semés en mai, avec un apport d'enrubannage.

Tous les agnelages se passent en extérieur. Seules les brebis ayant donné naissance à des jumeaux sont amenées en cases en bâtiment durant 48 h pour favoriser les adoptions.

A un mois, les agneaux sont bouclés, équeutés et vermifugés. Ils sont ensuite sevrés dès 10 semaines. Les ventes d'agneaux s'étalent de fin juin à Noël.

Leur finition se fait au pâturage sur des parcelles semées de plantain et de chicorée. Ils sont vendus en grande distribution à un poids vif de 38 kg minimum pour des poids carcasse de 17 kg à 77 euros en moyenne. Les agnelles de reproduction sont vendues fin août à 88 euros environ.

Un parcellaire aménagé pour gagner en efficacité

Chez Rhydian, les clôtures principales sont en ursus (grillage) et les clôtures intermédiaires sont en fils électriques pour faire des paddocks de trois jours. Toutes les pâtures sont raccordées à l'eau pour l'abreuvement des animaux.



Les clôtures principales sont en ursus

Des subventions incitent l'entretien et la création de haies bocagères (noisetiers, épines noires, ...). Ces subventions financent également le travail d'implantation de la clôture. Rhydian met donc en place des haies clôturées, pour protéger le troupeau du vent et de la pluie.



Haie clôturée

> Ouverture

Grace à l'utilisation de chiens de troupeaux efficaces les déplacements des lots sont facilités. Les changements de parcelles ne prennent ainsi que peu de temps.

Au Pays de Galles, les éleveurs caractérisent les surfaces de leur ferme en deux types :

Les « hills », terres plus hautes en altitude, en pente, exposées au vent. Milieux plus pauvres et plus acides et avec une végétation à faible valeur alimentaire où les chargements sont faibles. Les « upland », terres mécanisables à plus fort potentiel agronomique et souvent protégées par des haies.

Ces milieux sont valorisés en fonction des besoins physiologiques des animaux et de la ressource fourragère disponible. Les « hills » sont généralement destinées aux agnelles de reproduction en croissance, aux brebis taries et en lutte.

Sur les « uplands », des cultures de racines fourragères sont intégrées dans les rotations d'herbe entre deux pâtures pour nourrir les brebis qui portent des doubles en hiver (janvier/février) avec de l'enrubannage. Elles sont ensuite réimplantées en prairie. Les « uplands » les mieux exposées et abritées sont réservées aux agnelages. Les parcelles à fortes valeurs alimentaires (plantain et chicorée) servent à la finition des agneaux.

Chez Rhydian, au printemps les brebis sont sur des paddocks de 3 jours avec un chargement de 100 brebis pour 1 ha. Au global, le rendement est d'environ 7 tonnes de matière sèche par ha et par an, permis par l'alternance fauche-pâturage et l'épandage de 30 unités d'azote post-pâturage en mars, en avril, en juillet et en septembre.

Des bovins pour un pâturage complémentaire

Pour diversifier et sécuriser son revenu, Rhydian achète 170 génisses par an et les élève durant 16 mois pour les revendre en amouillantes.

Le pâturage mixte permet d'abord d'éclaircir les parcelles par le piétinement des bovins pour ensuite favoriser le tallage des graminées et densifier la flore avec le pâturage des moutons qui pâturent plus ras.

De la contention astucieuse et pas chère

Sur l'ensemble des fermes visitées nous avons pu constater qu'une contention efficace est indispensable à la bonne gestion du troupeau. Les éleveurs gallois n'attrapent que rarement une brebis et toutes les manipulations sont effectuées par le biais de parcs de tri judicieusement répartis sur le parcellaire. Ces parcs de contention (ou « yards ») sont la plupart du temps construits à partir de matériaux de récupération (bac-acier, poteaux en bois et glissières de sécurité) mais n'en sont pas moins efficaces et permettent de trier régulièrement les animaux sans devoir ramener tout le troupeau à la ferme. La contention permet donc aux Gallois de travailler de manière rapide efficace tout en se préservant physiquement.



Parc de contention

La ferme en chiffres

1 UTH, double actif : éleveur et vendeur d'aliments
850 brebis
290 000 € de chiffre d'affaires dont 48 600 € d'aides

Sophie Esvan et Adèle Lemerrier, éleveuse et tondeuse

L'écho du CEDAPA (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, BP 332, 22193 Plérin cedex
02.96.74.75.50 ou cedapa@wanadoo.fr. Directeur de la publication : Patrick Thomas
Comité de rédaction : Elisabeth Beuzit, Pascal Hillion, Franck Le Breton, Amaury Lechien, Olivier Josset, Collet Yannis, Pierre Queniat.
Animation, coordination : Cindy Schrader
Mise en forme : Cindy Schrader
Abonnements, expéditions : Brigitte Tréguier
Impression : Roudenn Grafik, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin cedex. N° de commission paritaire : 04121 G 88535 - ISSN : 2649-8049

Je m'abonne à l'écho

Nom :
Prénom :
Adresse :
CP : Commune :
Profession :

Je m'abonne pour :	1 an 6 numéros	2 ans 12 numéros
Adhérents / étudiants	23 €	35 €
Non adhérents / établissements scolaires	32 €	55 €
Soutien, entreprises	45 €	70 €
Adhésion Cedapa	100 €	

Bulletin d'abonnement à retourner avec le règlement à l'ordre du Cedapa à l'adresse :

L'écho du Cedapa - BP 332 - 22193 PLÉRIN cedex

☐ J'ai besoin d'une facture



Côtes d'Armor
le Département